

Mézériat@g

www.mezeriat.fr



- Le marché d'hier et d'aujourd'hui
- Ça bouge dans les écoles
- Nos entreprises ont du talent
- Les vieux métiers fêtent l'A.O.C. de la volaille de Bresse

Déc.
2017

Le marché d'hier et d'aujourd'hui



Il faut remonter au début du XIX^{ème} siècle pour trouver les origines du marché : c'est le 18 septembre 1864 que la municipalité officialisa cette pratique. En effet, depuis des temps immémoriaux, les cultivateurs des environs apportaient leurs marchandises et notamment leurs volailles chez les coquetiers, le vendredi. Après cette annonce, ils prirent une rapide expansion et encombrèrent très vite la route le long de la Cure, au point de rendre la circulation impossible.

Dès janvier 1869, le Conseil reconnut la nécessité d'agrandir cet emplacement. Pour obtenir un terrain autour de l'église, ce fut une lutte acharnée qui s'engagea entre le Conseil au nom des intérêts de la commune et les autorités religieuses soutenues par l'Administration qui défendaient les leurs. Après de longs pourparlers, une entente permit ainsi la construction de la Grenette (marché couvert), bâtiment destiné à toutes les transactions. Bien vite, elle devint un entrepôt et un lieu de réunion. Elle fut démolie en 1903 pour agrandir la place du marché.

Si l'on retrace l'histoire du marché, on ne peut pas oublier les foires de Mézériat, puisque celles-ci étaient au cœur des négociations dès 1818 au même titre que le marché.

Le 10 mai 1868, le Conseil Général entérina la demande et autorisa l'instauration de 6 foires sur la commune. Elles se tenaient sur le Champ de Foire, près de la gare, les premiers vendredis des mois d'avril, juin, août, octobre, novembre et décembre. Comme pour le marché, l'Administration ayant fait traîner les négociations, les fermiers prirent l'habitude de conduire leur bétail sur les foires voisines de Vonnas et Polliat. Mais petit à petit, au fil des ans, les foires disparurent. Le poids public établi en 1866, initialement sur la place du marché, fut déplacé sur le Champ de Foire en 1904 et définitivement supprimé en 2010.

Tout était dans l'art de la négociation : nos fermiers tentaient de vendre au plus offrant et les acheteurs essayaient de marchander au plus bas. Les bancs étaient tenus par les femmes, alors que les hommes préféraient conduire et conclure leurs affaires attablés dans les cafés du village. Le marché était un lieu d'échanges où tous se retrouvaient avec plaisir pour prendre des nouvelles, se tenir au courant de l'actualité ... et des potins !

Les commerçants ambulants étaient nombreux et pour la plupart des producteurs locaux qui présentaient au gré des saisons leurs propres marchandises. Les guerres successives n'ont pas eu raison du commerce qui continua bon gré mal gré pendant les conflits. Les charrettes tirées par des chevaux et les vélos firent place aux tracteurs et aux voitures. Depuis les villages voisins (Saint-Cyr et Saint-Genis-sur-Menthon), un car amenait les chalands « faire leur marché ». Depuis Chaveyriat, le taxi local, avec sa 404 commerciale, assurait le transport de ceux qui n'avaient pas de moyen de locomotion.

Dans les années 70, le marché était encore prospère, il y avait plusieurs marchands de fruits et légumes, des maraîchers, des fromagers, un fleuriste, sans oublier le poissonnier. Notre pâtissier dressait un étal sur la place, car son magasin n'était pas assez grand pour accueillir tous les clients. Il y avait aussi des commerces de vêtements (hommes et femmes), de chaussures, de linge de maison, le chapelier et le « bazar ». C'est à cette période que le commerce de volailles vivantes cessa et que le nombre de forains diminua.

Aujourd'hui, le marché permet encore de trouver des produits de qualité. Même si le nombre de commerçants est réduit, on peut toutefois se ravitailler en fruits, légumes, œufs, fromages, charcuterie, viande. On trouve aussi des vêtements et notre vendeuse et réparatrice de vélos. L'aiguiseur de couteaux et autres engins coupants est présent une fois par mois. Les marchands de chaises, matelas, chaussures et « bazar » viennent occasionnellement.

La commission animation de la municipalité et le syndicat d'initiative organisent plusieurs fois dans l'année une animation sur le marché.

Mézériat espère garder son marché encore longtemps pour permettre à tous les habitants des environs de trouver la qualité et la convivialité. Préserver et entretenir cette tradition hebdomadaire qui perdure depuis plusieurs siècles est l'occasion pour chacun d'échanger les dernières nouvelles, de dialoguer entre amis autour d'un verre ou d'un café.

Edito

Une navigation à vue !

Une majorité de français a été séduite par le dynamisme de notre nouveau Président, sa volonté de réussir et son envie de réformer un pays qui en a bien besoin. Les mesures proposées sont nombreuses et doivent être décidées et appliquées rapidement. La dépense publique, trop importante, beaucoup trop importante, est le leitmotiv du Chef de l'Etat et de son gouvernement. Elle doit se réduire d'une manière drastique et comme l'a dit Emmanuel MACRON, nous ne devons pas pénaliser nos enfants et les générations suivantes par des dettes à l'infini.

Les premières mesures impactent tout le monde, les contribuables individuels que nous sommes, les acteurs économiques, sans oublier toutes les strates des collectivités, les régions, jusqu'à la plus petite des communes. Les associations et les syndicats intercommunaux ne sont pas exclus.

Ainsi, nous assistons à « l'effet domino », les décisions prises par les uns provoquent des modifications pour d'autres structures comme nos collectivités. La réduction de l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement) provoque la suspension de la construction de nouveaux logements sociaux. La fin brutale des emplois aidés stoppe en plein vol les services mis à la disposition de la population. La ponction, sans précédent, sur les ressources des Agences de l'Eau, fait disparaître considérablement les subventions qu'une commune peut prétendre obtenir dans le cadre des travaux d'assainissement obligatoires.

La difficulté est de « naviguer à vue » sans aucune information sur l'avenir concernant les finances. Le budget communal s'élabore à partir de nos impôts qui représentent, ou représentaient 50 % des ressources et de la fameuse Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.), qui est aussi du même pourcentage. Le gouvernement précédent l'avait fait fondre de 30 % et le pouvoir actuel ne s'interdira peut-être pas de la réduire une nouvelle fois à partir de 2019.

Une entreprise qui perd 15 % de ses recettes réagira en cherchant de nouveaux clients, en créant de nouveaux produits, de nouvelles activités. La commune est loin de pouvoir actionner ces leviers. Sa seule possibilité est de jouer sur les impôts, et encore... En effet, ceux-ci sont, de par la loi, de plus en plus contraints : les taxes qui concernent les activités économiques sont dorénavant de la décision des intercommunalités. Bien sûr, ces structures reversent aux communes le montant perçu (30 % du budget), mais la grande imagination de nos gouvernants a été de le bloquer pour les années suivantes.

Un des engagements du Chef de l'Etat a été la suppression de la taxe d'habitation pour une partie des contribuables avec la promesse de verser aux communes le montant équivalent. Le reversement de cette taxe sera-t-il figé ou évolutif ? Nous ne le savons pas...

Une D.G.F. qui sera de nouveau réduite, des taxes économiques qui n'évolueront plus, une taxe d'habitation qui disparaît partiellement. Dure, dure la gestion d'une commune !

Pendant ce temps, les lois continuent à sortir, ainsi que les décrets, les normes se renouvellent et il faut se mettre en conformité.

De gros investissements doivent être réalisés sur Mézériat (place du village, groupe scolaire, ...), endettant la collectivité pour plusieurs dizaines d'années. Avec quelles disponibilités financières ?

C'est une équation à résoudre avec beaucoup d'inconnues.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année et une bonne santé.



Dans ce numéro

Le marché	Couverture
..... et 2 ^e de couverture	
Edito	Page 1
Vie communale	Pages 2 à 4
Zoom sur la municipalité	Page 5
Travaux	Pages 6 et 7
Sécurité	Pages 8 et 9
Vie associative	Pages 10 et 11
Vie scolaire	Pages 12 et 13
Bienvenue à	Pages 14 et 15
Clin d'œil	Page 16
Etat-civil	Page 17
Pêle-mêle	4 ^e de couverture
Supplément détachable :	
calendrier des manifestations	
2018	

Si vous avez des suggestions ou des remarques, vous pouvez les adresser à la commission communication, par écrit ou par mail à la mairie.

Directeur de la publication : Etienne ROBIN.

Rédacteur en chef : Leslie VOLATIER.

Comité de rédaction : Laetitia BERTRAND, Nicolas BUISSON, Lilian MOREL, Josiane MUZY, Jean-Pierre RABUEL, Nathalie ROBIN, Martine VOLLAND.

Photocomposition-Impression : COMIMPRESS

Crédit photographique : la commission communication, les élus, les associations de Mézériat, les professeurs et personnels des écoles, Lucette RICHARD, Fabrice RONGIER, Denis JOACHY, Odile MANIGAND, Annie BARAQUE.

Toute reproduction d'article, de photo ou dessin, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la municipalité.

Etienne ROBIN

1

Vie communale

Honneur aux pompiers

Le 14 juillet, le Maire et le Chef de corps Romain BREVET ont remis le grade d'Adjudant à Thierry DESMARIS, entré à la compagnie des sapeurs-pompiers de Mézériat en 1995.

Après de nombreux stages, il devient Sergent-chef en 2008.

Responsable du service opération de la Compagnie, il est le sapeur le plus présent, le plus engagé sur les interventions et possède le sens du respect et de la discipline.

Enfant du pays, il connaît parfaitement la commune et ses habitants. Ce grade traduit le dévouement de ce pompier, bénévole depuis 22 ans.

Le 11 novembre, l'Adjudant BREVET remettait :

- le grade de Caporal aux Sapeurs 1ère classe Jean François MANIGAND et Eddy FOURNIER, après validation de la formation de chef d'équipe ;
- le grade de Sapeur 1ère classe à Méryl MARIN, après trois stages de formation initiale.

L'effectif est renforcé par l'arrivée de Vanessa FEUVRAY, 34 ans, assistante administrative du service prévention SDIS 01. Maman de deux enfants, elle a été pompier volontaire pendant 2 ans au SDIS 71.

La Compagnie compte désormais 24 pompiers volontaires, ce qui est une satisfaction pour le groupe et récompense ses efforts de recrutement.



Pavoiser... pour ne pas oublier

Chaque année, la Préfecture nous rappelle les 14 dates de pavoisement des édifices publics. Il s'agit de placer le drapeau français sur la Mairie, le Monument aux Morts et la Caserne des pompiers.

Certaines fois, nous nous rassemblons avec les anciens combattants pour évoquer ces événements et nous souvenir : le 8 mai avec la fête de la victoire de 1945, le 14 juillet pour la fête nationale et le 11 novembre pour la fête de la victoire et de la paix de la première guerre mondiale, dont nous commémorens le centenaire.

D'autres dates sont importantes : le 19 mars, « journée nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie », chère à nos camarades de la FNACA et le 18 juin, « journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi ».

Le pavoisement est aussi réalisé lors de journées moins médiatiques :

- Le dernier dimanche d'avril, journée du souvenir de la Déportation ;
- Le 9 mai, journée de l'Europe ;



- Le 10 mai, abolition de l'esclavage ;
- Le deuxième dimanche de mai, journée du patriotisme ;
- Le 27 mai, journée de la Résistance ;
- Le 8 juin, hommage aux morts pour la France en Indochine ;
- Le 16 juillet, hommage aux « Justes » de France ;
- Le 25 septembre, hommage aux Harkis ;
- Le 5 décembre, hommage aux morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie.

Malheureusement, il y a des moments où le drapeau français est présenté à la population, mais en berne. Nous ne le voyons que trop souvent suite aux attentats terroristes, notamment lors des attaques de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015, du Bataclan le 13 novembre 2015 ou de Nice le 14 juillet 2016.

Un événement local donne lieu au pavoisement le 12 juin en mémoire de Léon REVILLON, abattu par la milice en 1944.

Les drapeaux flottent aussi à l'occasion de la tradition des conscrits.

**Pavoiser, c'est se souvenir
et ne jamais oublier.**

Animation marché



Le 27 octobre, les pommes étaient à l'honneur. Six variétés étaient présentées à la dégustation : Royal Gala, Granny Smith, Canada, Reinette, Golden et Chanteclerc.

Cuites en tarte fine, cake parfumé à la cannelle, gâteau aromatisé à l'eau-de-vie, clafoutis aux pommes caramélisées,



crumble façon Marinette et compote vanillée, elles furent appréciées des visiteurs.

Lors du tirage au sort, la main innocente d'Océane BERGER (Chaveyriat) a fait gagner le panier garni par les forains à Claudette MARIN.

Nos amis les chats

La stérilisation des chats est une nécessité car leur surpopulation génère abandons et errances sur la voie publique. Si notre commune n'est actuellement pas trop concernée par ce phénomène, il faut cependant gérer la population de chats libres en maîtrisant leur prolifération.

La population féline joue un rôle de filtre contre les rats et souris et, le chat étant un animal territorial, s'il réside sur un site, il empêche ses congénères de s'y introduire.

Mais le mâle marque son territoire (odeur d'urine), se bat avec ses rivaux du quartier, risquant de revenir blessé (possibilité de M.S.T. et maladies infectieuses), et part en vadrouille à la recherche de femelles en chaleur (miaulements désagréables).

La femelle peut se trouver pleine dès l'âge de 6 mois. La pilule contraceptive s'avère efficace à condition d'y penser au bon moment... L'idée reçue qu'il faut lui laisser faire une première portée avant de la faire stériliser est fautive.

La saison des amours se produit 2 ou 3 fois par an. La chatte peut faire jusqu'à 6 chatons lors de chaque portée et avec une gestation d'environ 2 mois, un couple de chats non stérilisés peut engendrer en théorie une descendance de plus de 20 000 individus en 4 ans !

Et le devenir des chatons ? Certains les abandonnent à la nature, d'autres les noient ! Quand on n'arrive pas à les faire adopter, une solution consiste à les donner aux associations qui sont déjà débordées... On entend souvent dire que la



260 SPA libres et proches de vous

Soutenez le refuge indépendant proche de chez vous - cnspa.fr
Défense de l'animal - Confédération Nationale des SPA de France
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85



stérilisation est « contre nature ». Est-il donc « naturel » de tuer les petits ou de les abandonner ?

Pour la santé et la sécurité de votre chat, pour avoir un compagnon doux et propre à la maison, il faut le faire stériliser, que ce soit un mâle ou une femelle. A la longue, ce sera mieux pour le porte-monnaie...

Rappelons qu'aujourd'hui la loi oblige à faire identifier tous les chats nés depuis le 1^{er} janvier 2012 (tatouage ou puce électronique).

La stérilisation, pratique reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé, réduit ainsi les abandons et évite les campagnes d'euthanasie.

La Belgique a récemment rendu obligatoire la stérilisation des chats.

Vie communale

Le PACS en mairie



Depuis le 1^{er} novembre, deux citoyens souhaitant conclure un Pacte Civil de Solidarité ne doivent plus se rendre au Greffe du Tribunal d'Instance mais devant l'Officier d'Etat Civil de leur commune de résidence (ou chez le notaire).

Cette évolution juridique, destinée à décharger les Greffes des Tribunaux, résulte de la loi dite de « Justice du XXI^e siècle », adoptée en novembre 2016.

La liste des pièces à fournir est consultable au secrétariat de mairie, notamment documents d'état civil et d'identité, attestation de résidence commune et d'absence de lien de parenté, déclaration et convention de PACS.

Le contenu de la convention n'est en aucun cas du ressort de la mairie. Comme un contrat de mariage, cette convention peut être préparée par le notaire, ou bien rédigée librement entre les partenaires.

Un rendez-vous sera pris avec le Maire ou un Adjoint pour la signature du pacte qui sera ensuite enregistré.

Pour en savoir plus, consultez le site www.justice.fr.

Pour comprendre l'histoire du PACS, il faut revenir au contexte des années qui ont précédé son adoption par le législateur français.

Avec la crise du SIDA dans les années 1980, de nombreux homosexuels prennent conscience de la nécessité que soient reconnues juridiquement et socialement les unions entre personnes du même sexe. En effet, à la suite du décès de leur compagnon, ils n'avaient aucun droit de succession, certains étaient expulsés de leur logement, d'autres rejetés des chambres des hôpitaux ou lors des obsèques par les familles.

Depuis son entrée en vigueur en 1999, le PACS a connu un succès croissant et n'a pas eu seulement les faveurs des couples homosexuels (dont le mariage est d'ailleurs possible depuis 2013) puisqu'en 2016, 96% des pacsés sont des personnes de sexe différent. De plus, 44% des couples voulant s'unir juridiquement le préfèrent au mariage. Il est choisi majoritairement par des partenaires sans enfant et âgés entre 27 et 31 ans.

Décès de notre centenaire

Il avait joyeusement fêté son anniversaire au mois de mai et nous l'avions évoqué dans le Mézémag de juillet. Lucien MOREL nous a finalement quittés le 13 septembre, en toute quiétude, dans sa 101^{ème} année.



La bibliothèque municipale



Tout au long de l'année, les bénévoles assurent fidèlement les permanences ainsi que l'achat et l'entretien des livres. Des animations sont aussi proposées.

Pour les plus petits, des histoires ou des passages de livres sont racontés, selon les envies des jeunes lecteurs. En effet, les premiers contacts avec les écrits, les documentaires, les contes, la poésie sont importants pour permettre aux enfants l'accès au langage et au goût de la lecture ; c'est pourquoi les bénévoles ont à cœur d'accompagner ces découvertes.

Les adultes ne sont pas oubliés avec des petits cadeaux de fin d'année : des pensées, des jeux et des chocolats sont offerts, créant ainsi un moment de convivialité... propice aux échanges et à la lecture.



L'Etat simplifie nos démarches

Dans le cadre du Plan Préfectures Nouvelle Génération (P.P.N.G.) et afin de simplifier la vie administrative des citoyens, tout comme pour les passeports et les cartes d'identité, les demandes de certificats d'immatriculation (aussi appelés cartes grises) et de permis de conduire se font, désormais, uniquement par internet.

Pour les personnes non encore équipées d'un accès informatique, des points d'accueil remplacent les services dédiés à la Préfecture. Il est également possible de se rendre au bureau de la Maison de Services Au Public (M.S.A.P.) à Vonnas, 86 rue du Dr Perret (derrière la Mairie) le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h, pour réaliser en autonomie toutes les démarches administratives en ligne.

Plus de détails sur <http://www.ain.gouv.fr/>, rubrique « Mes démarches à portée de clic »

Et sur www.demarches.interieur.gouv.fr

Important : certificats d'immatriculation

En cas de vente d'un véhicule, il faut faire obligatoirement une déclaration de cession par internet ; des références vous seront attribuées qu'il conviendra de transmettre à l'acquéreur du véhicule pour qu'il puisse obtenir un certificat d'immatriculation à son nom.

Zoom sur la municipalité

Le C.C.A.S., Centre Communal d'Action Sociale



Président : Etienne ROBIN

Vice-présidente : Nathalie ROBIN

Membres du conseil d'administration : Marinette ALBAN, Jérôme CAMELLE, Michelle CHARREYRE, Hervé CLERC, Guy DUPUIT, Angelika FELICE, Christine GUYON, Catherine HALTEL, Josette LADRE, Jeanine MAGNANA, Joëlle REYDELLET.

Histoire

De la charité chrétienne aux bureaux de bienfaisance créés en 1796 jusqu'aux bureaux d'aide sociale, en 200 ans d'histoire, l'action sociale s'est progressivement organisée. En 1986, suite aux lois de décentralisation, les bureaux d'aide sociale deviennent Centres Communaux d'Action Sociale, maillon essentiel par lequel s'exerce la solidarité publique locale.

Organisation et statut

Toute commune de plus de 1500 habitants dispose d'un C.C.A.S. Cet établissement public administratif est une personnalité juridique et financière distincte de la commune. A ce titre, il a son propre budget. Il est géré par un Conseil d'Administration composé, outre le maire, Président de plein droit, à parité de conseillers municipaux et de personnes participant à des actions d'animation, de prévention ou de développement social, menées dans la commune, soit 12 membres à Mézériat. Parmi eux doivent figurer des représentants d'associations familiales, de personnes âgées ou handicapées et de lutte contre l'exclusion. Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre et traite les différents dossiers en toute confidentialité.

Missions

Les C.C.A.S. ont pour vocation de lutter contre l'exclusion (aide alimentaire), mener des actions de prévention et d'information auprès des personnes âgées (soutien aux aidants familiaux, plan canicule, ...), soutenir les personnes en situation de handicap, orienter les familles vers les services compétents pour constituer des dossiers de demande d'aide.

Ils peuvent également gérer différentes structures d'aide sociale : établissements d'hébergement pour personnes âgées, centres sociaux, crèches, centres de loisirs, etc.

A Mézériat

Sur la commune, nombre de ces missions sont assurées par diverses associations caritatives (distribution d'aide alimentaire,...) et par la communauté de communes, compétente en matière d'enfance/jeunesse, petite enfance et affaires sociales.

Néanmoins, le C.C.A.S. est le principal interlocuteur pour l'aide au transport des personnes âgées octroyée par la communauté de communes ; c'est lui qui centralise et apprécie les dossiers de demandes (personnes âgées de plus de 70 ans et non imposables et réunissant au moins 2 des 3 conditions suivantes : malade ou handicapée, sans véhicule, isolée).

Il transmet également les informations concernant les offres de logement HAISSOR sur le territoire communautaire.

Le C.C.A.S. donne son avis lors de l'instruction des demandes d'aide sociale ou médicale afin d'établir ou compléter les dossiers transmis aux services décisionnels compétents.

Il se tient informé du nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi, de celles soutenues par les différentes associations d'aide, des difficultés rencontrées par les habitants de la commune (isolement, précarité).

Il soutient l'association de gestion du foyer-logement des Frachets, notamment en siégeant à son conseil d'administration, et suit de près le projet de construction de la résidence autonomie des Orchidées.

Enfin, il apporte des secours d'urgence ponctuels aux personnes ne disposant pas des ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, après étude du dossier par les services sociaux du département. Cette aide est sollicitée par l'assistante sociale et peut être versée sous forme de bons alimentaires ou de règlement d'une facture directement auprès du créancier.

L'un des temps forts de l'activité du C.C.A.S. reste le traditionnel repas des anciens qui a lieu chaque année en mars, organisé en partenariat avec le Syndicat d'Initiative et l'unité locale de la Croix Rouge. Ce repas, offert à toutes les personnes de 70 ans et plus résidant sur la commune, est un moment important de rencontre, de partage et de convivialité.



Les bénévoles du repas des anciens, en 2017.

Travaux

Notre eau potable

Le Syndicat des eaux Veyle-Reyssouze-Vieux-Jonc (S.V.R.V.J.) a présenté son rapport 2016 sur le prix et la qualité de l'eau.

Le syndicat gère 782 km de réseau de canalisations réparties sur 22 communes, représentant 18 536 abonnés (soit près de 39 000 habitants).

Les stations de pompage de Saint-Rémy et Polliat captent plus de trois millions de mètres cubes d'eau par an. Les 2 175 habitants de Mézériat consomment 5,2 % de ce volume.

La qualité de l'eau du robinet est contrôlée tout au long de l'année par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) et toutes les analyses sont bonnes à 100 %. Le taux de nitrate (dont la limite de quantité est fixée par le décret 2001-1220 à 50 mg/l) est stable à 22 mg/l.

Alors buvons l'eau du robinet en confiance !



Fin du chantier Routes de l'Effondras et des Dalles... ou presque



Les conditions météo ayant été favorables durant les travaux d'assainissement, l'entreprise SOCAFL a bien respecté son planning.

Voici quelques chiffres concernant cette opération de séparation des eaux usées qui sont traitées par la station d'épuration et des eaux pluviales qui s'écoulent dans le milieu naturel.

La tranchée a été ouverte sur une longueur de 1130 m, pour une profondeur moyenne de 3 m Route de l'Effondras et 2,30 m Route des Dalles. Les engins ont même creusé jusqu'à 4,20 m vers la station service. L'entreprise a évacué 4 500 m³ de terre et aménagé 45 branchements auprès des particuliers.

Comme cela a été dit lors de la réunion publique, **il est important que chaque riverain procède rapidement aux travaux de branchements sur la partie privative.**

La chaussée a été refaite provisoirement dans l'attente d'un tapis d'enrobé, qui sera posé lorsque les températures redeviendront nettement positives.



L'adjoint travaux à la recherche de la canalisation perdue...

Quand personne ne veut y aller, on appelle qui ? Georges bien sûr !

Les feux tricolores



Le non respect d'un feu rouge, qu'il soit fixe ou de chantier, entraîne les mêmes sanctions, soit 4 points retirés sur le permis et une amende forfaitaire de 135 € (minorée à 90 € ou majorée à 375 €) et jusqu'à 3 mois de suspension du permis de conduire (articles R 412-30 et R415-6).

Téléphonie mobile



Une intervention a eu lieu à l'automne sur l'antenne Bouygues située à proximité du stade communal. Il s'agit de l'opérateur SFR qui a étendu son réseau.

Rénovation du centre-village



La Commission Cadre de Vie travaille sur le projet de rénovation de la place du village. Après l'analyse de l'existant et les recommandations prodiguées par le Conseil en Architecture, en Urbanisme et en Environnement, c'est l'Agence Départementale d'Ingénierie qui a pris le relais pour définir les objectifs et proposer des aménagements adaptés aux besoins recensés.

Il s'agit maintenant de trouver un maître d'œuvre pour concrétiser le projet et mettre en valeur le cœur de village.

L'assainissement collectif de la rue principale sera refait (séparation des eaux usées et pluviales), du pont de chemin de fer au pont de la Veyle.

Les aménagements de surface seront donc effectués dans la foulée. Ils consisteront à restructurer la Grande Rue en

supprimant les places de stationnement le long des platanes pour améliorer la visibilité et la sécurité, en élargissant les trottoirs notamment pour la mise à la norme accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) et faciliter l'accès aux commerces. Une zone 30 est envisagée.

La réorganisation de la place sera la seconde étape.

L'îlot central a été démonté à l'automne, alors que le candélabre à tendance inclinée avait été retiré au printemps. Par la suite, un traçage des différentes zones sera prévu en attendant le début des travaux de la Grande Rue, probablement fin 2018.

Les usages actuels seront respectés avec le maintien de stationnements, l'utilisation pour le marché hebdomadaire, les manifestations diverses et la vogue.

Les priorités seront d'apaiser la circulation et de gérer le partage des zones entre les différents usagers, en traitant qualitativement cet espace de vie pour le rendre plus convivial.

La connexion du futur

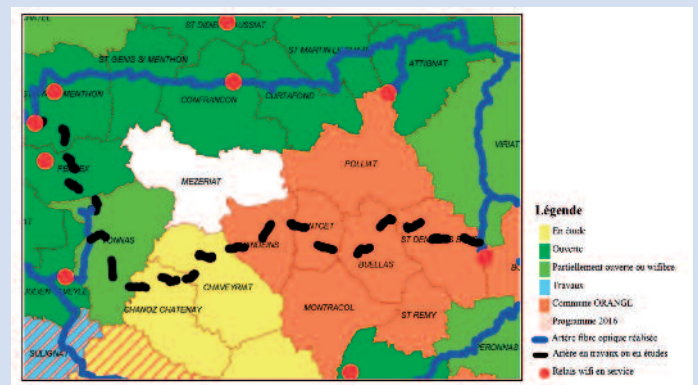
La fibre optique désigne une technologie qui permet de transmettre de l'information sur les réseaux informatiques.

Elle se matérialise par un câble fin comme un cheveu, en verre ou en plastique, capable de transporter des données informatiques à la vitesse de la lumière. Elle possède aussi l'avantage d'être naturellement insensible aux perturbations électriques extérieures. On peut ainsi établir une liaison en fibre optique sur des milliers de kilomètres.

Installer des câbles sur tout le territoire est un chantier comparable à l'électrification de la France au début du XX^{ème} siècle. Selon plusieurs experts, le coût pour passer à la fibre optique sur l'ensemble de l'hexagone est estimé entre 15 et 25 milliards d'euros.

Le maillage a été confié par l'Etat aux opérateurs privés (Orange, SFR, Bouygues,...) : cela représente des investissements lourds et pas forcément rentables et il est bien tentant d'équiper les zones urbaines pourvoyeuses de nombreux abonnés plutôt que les zones rurales avec un habitat dispersé. **Dans l'Ain, c'est le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) qui procède au déploiement de la fibre en zones rurales.**

La fibre est la réponse à tous les nouveaux besoins, comme l'accès à la télévision haute définition, le partage de photos et de vidéos, l'envoi de fichiers de plus en plus volumineux, le stockage des données en ligne... Cette technologie va également permettre de développer le télétravail, la



télé médecine, le maintien à domicile des personnes âgées ou encore la surveillance de la maison...

Et à Mézériat, elle arrive quand ?

Autant l'annoncer tout de suite, sans doute pas avant 2021 ! **Notre commune est dans une zone dite « blanche » ce qui signifie qu'il n'y a actuellement aucun câble qui traverse le territoire communal.** Des villages environnants, par exemple Confrançon et Saint-Cyr-sur-Menthon, sont déjà raccordés totalement ou partiellement, d'autres le seront d'ici fin 2018 comme Chaveyriat et Chanoz-Chatenay.

Pour autant, la municipalité anticipe l'arrivée du « cheveu » qui reliera Mézériat au reste du monde et à chaque chantier nécessitant une tranchée, un fourreau est posé pour accueillir le fameux cordon.

En attendant, il faut encore patienter et subir les humeurs de nos ordinateurs luttant contre l'engorgement des réseaux « haut débit » !

Contrôles de vitesse

Route de Fay : un enregistrement a été réalisé à hauteur de la Résidence des Frachets du 3 au 10 juin 2017. Il en résulte que, chaque jour :

- près de 240 véhicules utilisent cet axe pour quitter Mézériat, à une vitesse moyenne de 60km/h,
- 220 véhicules entrent dans l'agglomération, à 62 km/h de vitesse moyenne.

Route de Polliat : le radar pédagogique livre ses secrets... Entre le 14/09/2016 et le 24/06/2017, il s'est déclenché 444 000 fois, soit 1560 fois par jour en moyenne et 15 % des véhicules arrivent à sa hauteur à une vitesse proche de 85 km/h.

Toutes ces informations montrent que nous avons encore beaucoup de progrès à faire pour respecter les limitations de vitesse ; la commission sécurité de la municipalité étudie les aménagements nécessaires pour contraindre davantage les conducteurs trop pressés...



Objectif : réduction de la vitesse

La vitesse élevée, constatée sur les Routes de Fay et des Dalles, oblige la municipalité à envisager leur mise en sécurité. Plusieurs propositions sont à l'étude, afin de réduire la dangerosité que ces excès peuvent provoquer.

Force est de constater que malgré la réglementation en vigueur et les mises en garde répétées, certains automobilistes malveillants se croient tout permis et continuent de défier non

seulement les règles du code de la route, mais aussi les lois physiques liées à la conduite d'un véhicule, mettant en péril les autres usagers.

Des dispositifs seront installés afin de limiter le danger dû à une allure excessive.



Tailler les haies... toujours... et encore

Eh oui, malgré nos appels répétés aux propriétaires indécis, les haies continuent de pousser et de déborder sur l'espace public. Cette incivilité peut avoir des conséquences graves. En effet, comme cela a déjà été indiqué dans des Mézémag précédents, un accident peut coûter cher aux victimes, comme aux responsables.

Chacun se doit de protéger tous les usagers qu'ils soient vulnérables ou non, alors n'oublions pas que cet acte banal permet aussi d'assurer la sécurité de tous.

Des articles du Code Civil et du Code Rural spécifient que l'élagage d'arbustes et de haies en bordure de voies est une obligation. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

Nouvel abribus

Nos collégiens du quartier de Bayard, Route de Polliat, sont maintenant abrités pour attendre le bus. De couleur verte avec des parois latérales vitrées, cet équipement, fabriqué par la Serrurerie-Ferronnerie des Frachets se fond dans le paysage.



Le stationnement Rue des Artisans



L'indiscipline de certains riverains dans cette rue conduit à réglementer le stationnement. En effet, il est impératif que les bus scolaires, ainsi que le camion-poubelle, puissent emprunter leur itinéraire initial sans contrainte.

Une signalisation horizontale matérialisée par une ligne jaune continue, interdisant l'arrêt et le stationnement, sera tracée au sol, côté gauche de la chaussée. Un arrêté municipal confirmera l'application de cette mesure. Les contrevenants, par leur non-respect de cette règle, se verront sanctionnés par les autorités compétentes.

Sécurité à la maison

L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes attire l'attention de la population sur les dangers du monoxyde de carbone lors de la saison de chauffage.

Entre 10 et 15 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone surviennent chaque année sur le département de l'Ain, ce qui représente 40 à 120 personnes intoxiquées.

Ces intoxications sont le plus souvent liées :

- à un mauvais fonctionnement d'un appareil de combustion (chaudière, cuisinière...);
- à un mauvais entretien des conduits d'évacuation des fumées;
- à un manque de ventilation ou à l'obstruction des grilles d'aération;
- à l'usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint;
- à l'utilisation, à l'intérieur de locaux, de groupes électrogènes, de braséro, de barbecues, ou d'outils à moteur thermique (tronçonneuses...)

Il est donc utile d'entretenir et vérifier ses installations !



Vie associative

Une association qui mouv'

Ce sont de nouveaux cours qui ont débuté en septembre dernier, le lundi et le mercredi de 19h à 20h, à la salle des fêtes.

Mouv'Concept propose des séances de cardio-training en musique et invite à renforcer de façon très dynamique tous les muscles du corps. Jean-Bernard BANCALA, diplômé dans plusieurs disciplines, fait monter le cardio en rythme et avec la corde à sauter, les élastiques, les poids de cheville, le bâton et le médecine-ball.

JB propose aussi, une fois par trimestre, des stages de cardio-boxe, avec gants et paos, soit 4 séances d'affilée (voir les dates sur le site internet).

Pour toute information,
contacter
le 06 37 41 43 36 ou
mouvconcept@yahoo.com
Site : gymmouvconcept.fr et
page facebook



Une nouvelle soirée au top



Afin de préparer leur trentième anniversaire en 2018, les Comédiens ont organisé leur premier repas spectacle le 28 octobre dernier.

Vincent HALTEL, membre du bureau et cuisinier de métier, a réalisé la tartiflette tandis que les 3 metteurs en scène, Nelly, Frédérique et Solenn, ont élaboré l'assiette gourmande de desserts maison. Les bénévoles de l'association ont assuré le service du repas en salle et au bar.

La troupe des Comédiens est remontée sur scène pour danser les meilleurs moments du spectacle SHOW 80 présenté en avril, puis le parquet a été enflammé par un ami DJ jusqu'au bout de la nuit !

Cette soirée sur le thème des années 80 a été un incroyable succès avec plus de 250 convives et face aux retours positifs et enchantés, une date est d'ores-et-déjà programmée en octobre prochain.

Nos champions récompensés



Le 3 novembre, la Commission Animation a réuni l'ensemble de nos sportifs pour mettre à l'honneur leurs performances lors des compétitions départementales, régionales et nationales. Sous la houlette du présentateur Jérôme CARAMELLE, avec l'appui d'un diaporama concocté par Christelle COLIN, la cérémonie a pris des airs de fête pour cette 10^{ème} édition et 49 trophées ont ainsi été remis par Jean-Pierre SAINT-SULPICE à nos athlètes. Des démonstrations de twirling exécutées par nos champions locaux et de rock acrobatique présentées par les élèves du Diam's Club ont ponctué cette soirée. Les spectateurs ont pu admirer le niveau exceptionnel des figures réalisées.

La boule lyonnaise, avec Aurélie GEOFFRAY et Isabelle FALGI-GLIO, a reçu 3 trophées. Félicitations à Aurélie qui a accédé au championnat de France, permettant à son club de renouer avec cette compétition après 35 ans d'absence.

Concernant le **tennis de table**, 15 trophées ont été décernés. Léa LEBOUTILLY, Axelle BUCILLAT, Théo ALZABERT, Hugo

LEBOUTILLY, Lucas MILLERET et Manon SOTTIL sont montés sur la première place du podium départemental. Elodie MUZY, Marie LABALME, Louis PEUTIN, Sacha PAYAN, Fabien LOPES, Pierre REY, Florian BACHET et Mélina DUBOIS grimpent sur la 2^{ème} ou la 3^{ème} marche.

Le club de judo récolte 5 trophées. Louison BARAQUE et Léa MANDRIN deviennent championnes de l'Ain par équipe dans la catégorie benjamine et Didier DUPIR empoche le titre sénior toute catégorie ceinture de couleur.

Le tir à l'arc décroche 10 trophées. Les premières places sont attribuées à Evan MICHEL, Thibault MARTINON, Mélina QUELIN, Ghislain DEVEAUX et Éric MOREL. Noélie et Aimé BRIFFOTEAUX, Benjamin PRICAK, Nathan BREVET et Céline COMMAROND se classent 2^{ème} ou 3^{ème}.

Le tennis reçoit 9 récompenses : en individuel, Elsa THEVENEAU, Antoine LECRIVAIN et Gwenaëlle DOS SANTOS, et les 2 équipes féminines et les 3 masculines. Romain PACARD termine 2^{ème} et 3^{ème} dans deux catégories différentes.

Le twirling, avec les équipes Minime Honneur et Cadette Excellence, Céline PITRE, Sarah JUERY et Héloïse ALBAN en individuel moissonne 6 trophées.

L'équipe de **football** U17 accède à la première division départementale.

En **quad**, Florian PITRE se classe 2^{ème} au championnat régional. Gérard AMOROS et Eclipse, son berger picard, terminent 3^{ème} au championnat de France des **chiens de troupeaux**.

Bravo à tous ces sportifs qui ont permis à notre village de se faire remarquer sur les podiums et nous souhaitons à tous de belles performances pour l'année 2018.

10 bougies pour l'action solidaire



Depuis 1998, Marie-Claude et Bernard COURCOL œuvraient à Madagascar et se sont aperçus que rien n'existait pour les femmes alors qu'elles sont les piliers de la société. En 2007, l'association Tonga Soa (« bienvenue » en malgache) fut créée pour favoriser et financer des actions et projets humanitaires d'ordre économique et social dans l'intérêt des populations malgaches les plus démunies.

Elle a installé une école ménagère où les femmes apprennent la couture, la broderie et l'hygiène.

Des jardins potagers ont été créés et elle fournit les semences et les outils, ce qui permet aux femmes de se nourrir, de vendre au marché le surplus et de pouvoir ainsi payer l'écolage pour leurs enfants.

L'association a fait creuser 30 puits dans les petits villages sans eau potable et 30 autres sont en attente, dans un pays où le réchauffement climatique est réellement visible et où la sécheresse s'aggrave.

Elle a mis en place un microcrédit pour l'élevage : les femmes reçoivent un mâle et deux ou trois femelles (poules, canards, lapins, moutons, cochons) et ont deux ans pour rendre la mise de départ qui servira à d'autres femmes.

Tonga Soa a également participé avec la population à la reconstruction de la salle des fêtes "décoiffée" par un cyclone, il y a 38 ans, ce qui a permis la création d'une école de musique, de danse et d'alphabétisation. Ce lieu servira sous peu à la création d'une bibliothèque grâce à l'apport important de livres d'enfants donnés par les bibliothèques de Sulignat et Vonnas ainsi que les anciens livres scolaires des écoles de Mézériat.

L'association est toujours en quête de manuels scolaires, de dictionnaires et d'encyclopédies toujours utiles aux écoles, collèges et lycées, le français étant la première langue étrangère, apprise dès le primaire et utilisée pour tous les examens et concours.

Grâce au partenariat avec le lycée agricole SANDAR de Limonest, trois ou quatre étudiants, en fin de cursus « agriculture et gestion de l'eau », partent chaque année sur le site de l'association pour observer les méthodes de culture locale, analyser l'eau des puits, apporter des conseils et surtout découvrir la vie locale et ses difficultés.

En contact avec l'hôpital militaire d'Antananarivo, elle continue de récupérer et d'envoyer du matériel médical (cannes, déambulateurs, fauteuils roulants,...)

Ainsi, elle permet d'aider environ 5000 personnes sur la région d'Imerimandroso.

Le 10 juin 2017, grâce à l'intervention de Roger FOURNIER, Mézériat a reçu son Excellence le Consul honoraire de Madagascar, Charles SAUBOUA, pour fêter une décennie de solidarité franco-malgache.

www.tongaso01.fr

Entrez dans la danse, Les Cent Pas ont déjà 10 ans !



Créée en 2007 par un groupe de passionnés, l'association accueille petits et grands pour découvrir les plaisirs de la danse par un large choix de cours :

Eveil à la danse pour les petits dès 4 ans,
Rock n'roll, Street Dance, Hip-hop pour les enfants et ados,
Zumba pour les enfants et les adultes,
Danses de salon, Rock n'roll, Suelta pour les adultes.

Elle assure désormais deux soirs de cours par semaine, le mardi et le jeudi.

Désireuse de déployer des animations gratuites et accessibles à tous, elle proposera à nouveau deux « Zumba Party » en plein air sur la place de Mézériat.

Elle organise chaque année une représentation sur la commune et prépare son gala d'anniversaire pour 2018. Les enfants se produisent aussi en spectacle à Bourg-en-Bresse grâce au soutien des partenaires : le Diam's Club et l'école de danse Fred Danse Académie à Péronnas.

Le club de danse, avec ses 140 adhérents, vous invite à le rejoindre pour vous amuser, vous divertir et vous défouler, dans la bonne humeur !



Manœuvres de pompiers à La Passerelle



Le 16 juin, c'était « journée prévention » à l'école élémentaire. Le premier exercice, effectué chaque trimestre, était une alerte au feu déclenchée par la sirène de l'école. Les personnes présentes dans les locaux devaient sortir des bâtiments pour se réfugier dans un lieu déterminé et sécurisé, en l'occurrence le préau ouvert. Les enfants et les adultes étaient alors comptés pour s'assurer de la présence de tous.

Dans le cadre du P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sureté), la sirène communale déclenchait ensuite, en fin de matinée, un exercice de confinement des élèves afin de savoir réagir face à un danger majeur, réel et immédiat. Le directeur avait ajouté une thématique avec une intrusion de personnes menaçantes dans les locaux scolaires.

L'après-midi était consacrée à des ateliers Protection des Biens et de l'Environnement. Une route barrée après la chute d'un arbre, une toiture endommagée lors d'un orage ou d'une tempête, une maison inondée suite à une crue et la capture d'un essaim ou la destruction de nids de guêpes ou frelons constituaient les thèmes expliqués aux enfants. Une mise en situation de chaque sujet permettait aux écoliers de découvrir le matériel et les équipements nécessaires pour l'intervention.

Nos pompiers, d'une grande disponibilité, ont répondu aux multiples questions de leur jeune public très intéressé par ce qu'il voyait et entendait.

Correspondance scolaire



Ce lundi matin de novembre, le départ était prévu à 8h15 à la gare de Mézériat à destination de Polliat pour la première de quatre rencontres.

Poésies et pièces de théâtre en tête, les enfants de la classe de C.M.1 prenaient le train pour faire connaissance avec leurs correspondants de la commune voisine, faisant suite à des

échanges de lettres entre les classes des deux écoles. Au programme de cette journée : portrait chinois, origami, pique-nique, représentation et récitation. Puis le « rallye Polliat » les a incités à observer, dessiner, se repérer, identifier différents lieux comme la poste, la médiathèque, la maison médicale, avant de se séparer.

Voilà déjà sept ans que les enfants de la classe de Thierry AUBIN entretiennent une correspondance avec ceux de C.M.1/C.M.2 de l'école de Polliat. Ces relations épistolaires sont l'occasion pour chacun de se présenter et de découvrir l'autre. La rédaction de ces lettres permet aux élèves de remobiliser leurs acquis dans un cas concret de communication écrite.

En février, c'est l'école de Mézériat qui accueillera les petits Polliatis. Un autre rassemblement est prévu chez nos voisins en juin. La quatrième journée est consacrée traditionnellement à la visite d'un site du patrimoine local.

Les C.M.2 à l'heure allemande

Chaque année, le collège de Vonnas organise conjointement avec une classe de C.M.2 d'une école de l'ex-territoire de la C.C.B.V. un voyage de deux jours à Fribourg.

En 2017, c'était au tour des Mézériatis de partir à la découverte de cette ville, avec un guide allemand. Visite de la cathédrale, marché de Noël et jeu de piste dans le centre historique de Fribourg ont rythmé le séjour.

Les grands de l'élémentaire ont ainsi pu se familiariser avec la langue allemande. Cette première immersion les aidera sans doute à faire leur choix quant à la possibilité d'intégrer une classe bilingue lors de leur entrée en 6^{ème}.



Effectifs des écoles

L'école maternelle « Les Marmousets » accueille 75 élèves répartis en 3 classes.
Quant à l'école élémentaire « La Passerelle », elle est fréquentée par 128 enfants dans 5 classes.

Ma journée d'école en petite section

Ma matinée commence à 8h45. Je suis accueilli par ma maîtresse Christine SCHMITTER et par Carine, une ATSEM. Pendant la durée d'accueil, je peux aller jouer où je veux. A ma disposition, j'ai le coin d'nette, le coin poupées, le garage...

Vers 9h, Maîtresse éteint les lumières. Je dois ranger les affaires que j'ai déballées et puis aller m'asseoir sur le banc.



C'est l'heure d'un petit moment de langage : j'essaie de raconter l'histoire du moment avec mes mots, je joue avec le nom des couleurs, des formes...

Chouette, arrive maintenant l'heure du goûter ! Chaque élève l'apporte à tour de rôle. Aujourd'hui, c'est mon jour. Comme on est lundi, j'ai apporté des céréales. Vivement demain, ce sera goûter gâteau, c'est celui que je préfère ! Mais j'aime aussi les fruits du jeudi ou le fromage du vendredi. Quand on apporte le goûter, on est de « service » (comme dit Maîtresse), c'est-à-dire qu'on doit disposer au tableau les étiquettes des enfants absents, lire leurs noms et les compter (à partir de janvier, on compte aussi les présents), mettre l'étiquette météo, etc.

Après le goûter, vers 10h, on se rend dans la salle de motricité. J'adore grimper sur les structures, faire des roulades, jouer avec les ballons, faire des rondes...



Quand les ateliers sont terminés, on range le matériel et c'est l'heure de la récréation. On a des super bolides : tricycles, motos, trottinettes et même une brouette ! On aime beaucoup cela mais les maîtresses doivent parfois jouer aux gendarmes !



De retour en classe, on chante ou on récite des comptines.

Il est 11h45. Je mange à la cantine avec mes copains. Les tables et les chaises sont en modèle réduit comme nous !

Après, il est temps de faire la sieste car mes petits yeux piquent un peu. On a chacun notre petit lit. Les draps sont fournis mais je peux emmener un oreiller et surtout mon doudou ! On se réveille doucement, chacun notre tour. Après un passage aux toilettes, on fait des jeux calmes dans la classe.

Après la récréation, c'est déjà l'heure de la sortie. Il est 15h45. Certains de mes copains vont à la garderie. Ils me disent qu'ils s'amuse bien. Moi, j'ai trop de la chance : c'est ma mamie qui me récupère tous les soirs !



Bienvenue à...

...La Goutte Noire, entreprise de peinture-décoration.

Artiste dans l'âme depuis toujours, Christophe GOUTTENOIRE envisageait de s'installer un jour à son compte en tant que peintre-décorateur. C'est chose faite depuis le 1er juillet 2017, puisqu'après une formation, il a obtenu un « Titre Professionnel de peintre en bâtiment ».

Fort d'une expérience de 15 ans en création de décors muraux et vitrines de Noël, il propose ses services en plâtrerie-peinture intérieure et extérieure, en neuf et rénovation, fresque murale et trompe-l'œil, décoration de vitrine commerciale et multi-support.

Christophe a déjà démontré ses talents dans le milieu associatif de Mézériat, notamment pour les décors des spectacles des Comédiens, ainsi que depuis 10 ans en tant qu'animateur-conseil en dessin et peinture de l'Atelier Créatif. Il a également travaillé avec les écoles et réalisé la fresque du club de tennis.



La Goutte Noire
1941 Route des 3 rivières
Tél. 06 95 01 69 73
Mail : contact@gouttenoire-peinture.fr
Site : www.gouttenoire-peinture.fr

...Guillaume FORT et Flash Vap Auto



Passionné par le monde automobile et l'esthétique des voitures, Guillaume, 27 ans, a suivi une formation de créateur d'entreprise. Depuis le 5 mai 2017, il est à la tête d'une « unité mobile de nettoyage tous véhicules ».

Il se déplace chez les particuliers ou dans les entreprises pour astiquer les habitacles afin de leur rendre un aspect neuf. Spécialiste de l'intérieur, il consacre jusqu'à 4 heures pour traquer le moindre poil de chien, redonner de la couleur aux sièges, nourrir les cuirs, enlever les souvenirs de vacances (sable, miettes de pique-nique !) ou de voyages à la déchetterie, ...

Il utilise des produits biodégradables fabriqués en Auvergne-Rhône-Alpes. Des photos de son travail sont visibles sur la page Facebook de sa société. Guillaume propose différentes offres de service ainsi que des bons-cadeaux personnalisables.

Flash Vap Auto - 85 Allée des Bambous - Tél. 06 72 29 20 91 - Mail : flashvapauto@orange.fr

... Sylvia THOMAS et « L'Auto-Ecole des 3 Monts » qui succède à l'Auto-Ecole Jany depuis le 23 octobre.

Enseignante de la conduite, titulaire du B.E.P.E.C.A.S.E.R (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière) depuis 1994, Sylvia exploite déjà les bureaux de Saint-Etienne-du-Bois, Treffort et Villereversure.

Elle forme à l'examen théorique et pratique du permis de conduire de la catégorie B, qu'il soit traditionnel, en conduite supervisée ou encore en conduite accompagnée (AAC, apprentissage anticipé de la conduite).

Assistée de ses deux collaboratrices, Céline et Amandine, elle propose des cours de perfectionnement et prochainement une formation sur véhicule à boîte automatique.

Les élèves pourront compter sur une continuité des horaires déjà en place et une prise en charge à domicile et aux lycées lors des cours de conduite.



Auto-Ecole des 3 Monts - 178 Grande Rue - Tél. 06 12 47 12 26

...Audrey et Jean Alexandre MANIGAND qui ont repris la boucherie-charcuterie du village le 18 juillet 2017 sous l'enseigne « Au 4 M ».



Audrey est titulaire d'un C.A.P. de cuisinière, traiteur et Jean Alexandre de cuisinier, charcutier-traiteur depuis 1999.

Après avoir travaillé ensemble à Châtillon-sur-Chalarnon chez GEORGEAT, Jean Alexandre a poursuivi son parcours professionnel dans différents établissements de la région renommés pour leur savoir-faire, notamment à la Boucherie Bressane de Vonnas, à Montagnat, chez OT traiteur et à la boucherie FRANÇOIS de la Chapelle-de-Guinchay. En parallèle, depuis 2015, ils ont créé leur société pour l'organisation de réceptions en tant qu'auto-entrepreneur. Pour améliorer leurs prestations, ils ont décidé de reprendre la boucherie de Mézériat, afin de consacrer tout leur temps à leur clientèle.

Ils proposent sur leur étal des produits traditionnels locaux de qualité, transformés sur place par leurs soins. Ils sont également à votre disposition pour cuisiner lièvre ou tout gibier que vous leur confierez, un beau brochet ou autre poisson à accommoder selon vos goûts.

Au 4 M - 100 Grande Rue - Tél. 04 74 25 26 27



Bulle d'air, service de relais familial

Le dispositif « Bulle d'air » s'adresse aux personnes fragilisées, sans critère d'âge, qui sont accompagnées au quotidien par un « aidant ».

En France, on parle de « relayage » pour désigner cette forme d'aide au répit à domicile, inspirée du concept québécois de « baluchonnage ».

Une soirée de présentation animée par Anne-Gaëlle HEIM, coordinatrice de l'association pour l'Ain, a eu lieu le 21 septembre.

Qui sont les aidants ?

Les statistiques françaises estiment qu'ils sont près de 9 millions, en 2017. Généralement, le conjoint ou les enfants apportent, à titre non professionnel, une aide dans les tâches de la vie quotidienne à un proche dépendant (parent, enfant, voisin), dont les capacités physiques ou mentales sont diminuées.

Cet accompagnement, sept fois sur dix, se déroule à domicile et mobilise l'aidant 24 heures sur 24. Ce dernier en oublie alors sa propre vie et dans 30 % des cas, décède avant la personne fragilisée.

Grâce à Bulle d'air...

Un « relayeur » prend la place de l'aidant auprès de la personne dépendante, de jour comme de nuit, permettant ainsi à celui-ci de souffler ou de s'absenter et de pouvoir le faire l'esprit tranquille, grâce à une personne de confiance.

Une convention définit l'aide apportée, la fréquence et la durée de la mission qui vient en complément des services déjà en place (auxiliaire de vie, aide-ménagère, portage de repas, etc.). Bien que porté par la Mutualité Sociale Agricole lors de son lancement, ce soutien s'adresse à tous les aidants, quel que soit le régime social dont relève la personne assistée.

Les différentes démarches, le coût de la prestation et les possibilités de financement ont été abordés au cours de cette réunion.



Tél. 04 79 62 87 38 du lundi au vendredi
Mail : contact@repitebulledair-ra.fr
Site : www.repite-bulledair.fr

E-bulle à Fay...le bureau du futur

L'entreprise Maréchal Polyester et sa marque de produits POLYHABITAT regroupe à ce jour 25 salariés (dont 7 en bord d'Atlantique pour la commercialisation de sa gamme de volets composites).

Spécialiste de l'étude, la conception, la fabrication de systèmes en matériaux composites depuis 1970 sur notre commune, cette entreprise innove en permanence.

Leader sur le marché du volet en composite, le site a produit de quoi équiper 500 maisons en 2017.

Le couple Cécilia et Fabrice RONGIER oriente la stratégie de sa société, en fort développement depuis 5 ans, sur deux axes prioritaires :

- le développement du bureau d'études pour gagner des projets à forte valeur ajoutée,
- le déploiement commercial de sa marque POLYHABITAT de volets en composite qui présentent le double intérêt d'être 3 fois plus légers que le bois et 6 fois plus isolants avec une remarquable ressemblance à ce matériau initial sans les contraintes d'entretien.

Dans le domaine de l'innovation récente, Fabrice RONGIER a eu l'opportunité d'être contacté par une start-up de Vichy dont le dirigeant, Gaspard BROUSTINE, avait mis au point l'**E-bulle**. Le principe est de pouvoir s'isoler du bruit et de la lumière environnante pour se concentrer sur un dossier. Cette réalisation ultra-connectée a très vite trouvé de nombreux clients potentiels.



Il fallait cependant passer du garage où la bulle avait été conçue au stade de la fabrication industrielle.

L'entreprise de Fay en a donc fabriqué une trentaine d'exemplaires, entièrement assemblés sur le site, en 2017. L'objectif pour cette année est de produire entre 50 et 100 bulles.

Elles sont installées dans les grands open-spaces des entreprises, dans les aéroports, comme celui de Saint-Exupéry, et dans les grandes chaînes d'hôtels.

Des noms prestigieux ont investi dans ce nouveau concept : Michelin, BNP Paribas, Ariane groupe, Accor Hotels, La Poste...

Du bio aux Curtallins...



En 1992, Denis JOACHY succède à ses parents et devient ainsi la cinquième génération (au moins) à faire valoir l'exploitation familiale.

Non satisfait par l'agriculture intensive et l'utilisation de produits phytosanitaires, **c'est par conviction et ambition qu'il convertit son exploitation au bio en 2008**. Le temps de conversion des animaux et du sol étant de 2 ans, c'est en 2010 que le lait est enfin collecté par la coopérative

Biolait. Celle-ci traite 30% du lait certifié bio en France. À ce jour, on compte 215 agriculteurs bio dans l'Ain, contre 40 en 2008.

Denis exploite 25 hectares de terres produisant la totalité de ses besoins en fourrage. Le maintien de la qualité bio est assuré par une très bonne gestion de la rotation des cultures, permettant ainsi un désherbage uniquement mécanique et non chimique.

Herbe, foin et céréales sont transformés et consommés sur place par le cheptel de 15 vaches laitières montbéliardes, race locale mixte (lait et viande). Des minéraux et vitamines

complètent cette alimentation. Tous les achats extérieurs doivent être agréés bio.

Grâce à la prévention à base de plantes et à l'homéopathie qui réduisent considérablement les problèmes sanitaires, il n'utilise pour l'ensemble de ses 30 bovins (adultes, génisses et veaux) et une vingtaine de vêlages que 2 à 3 médicaments conventionnels par an.

Un organisme indépendant contrôle les achats, les ventes et la traçabilité, une fois par an minimum. Des échantillons de lait et de nourriture sont prélevés et analysés pour vérifier qu'ils ne contiennent pas de substances interdites, comme les pesticides.

Le lait bio est soumis à des tests de qualité aussi stricts que le lait conventionnel. Huit critères sanitaires sont exigés, incluant la quantité de matières grasses et protéiques, les germes, les cellules type leucocytes, les produits toxiques, etc.

Si Denis JOACHY ne s'est pas lancé dans la vente directe, c'est à cause des contraintes de normes, de temps passé, de disponibilité et du coût engendré.

Le lait bio est effectivement acheté à un tarif plus attractif mais ce n'est pas le seul moteur de notre éleveur laitier. Aujourd'hui, soucieux du bien-être de son troupeau, c'est un agriculteur heureux et motivé, qui a trouvé un équilibre personnel et cela fait plaisir à entendre.



Naissances

- Le 29/12/2016 à Viriat, **Lilian**
Fils de Florent COURTOIS et Sylvia PERRAUD
- Le 09/01/2017 à Viriat, **Enola**
Fille de Laurent WEBER et Elisabeth COINDARD
- Le 10/01/2017 à Viriat, **Elyssa Maïssa**
Fille de Hamza DRIDI et Emily BERTHIER
- Le 10/03/2017 à Viriat, **Emy**
Fille de Guillaume SIMONET et Marina BUIS
- Le 24/03/2017 à Mâcon, **Hector**
Fils de François PETITJEAN et Virginie GAILLARD
- Le 11/04/2017 à Viriat, **Maïssa Fatima**
Fille de Jonathan DALY et Nadia HABIB CHORFA
- Le 16/04/2017 à Viriat, **Julian Patrick Pascal René**
Fils de Romain MEUNIER et Charlotte MENIGOZ
- Le 23/04/2017 à Viriat, **Lina**
Fille de Malek AIDOUZI et Rabeb HAJJEM
- Le 28/05/2017 à Viriat, **Gabriel**
Fils de Marc JOCQUEL et Amandine PONCIN
- Le 01/06/2017 à Viriat, **Maëlys**
Fille de Cyril BONNE et Stéphanie MONIER
- Le 09/06/2017 à Viriat, **Savannah Séléna**
Fille de Sandrine RODRIGUES
- Le 04/07/2017 à Viriat, **Léo Daniel**
Fils de Clément LIÉGEON et Emilie JOACHY
- Le 08/07/2017 à Viriat, **Khéo**
Fils de Thibault RENOUD et Nadine JOUVARD
- Le 27/07/2017 à Viriat, **Abygaël**
Fille de Pierre André VIEUDRIN et Jessica BEHRENS
- Le 22/09/2017 à Viriat, **Timéo**
Fils de Aurélien THERESY et Séverine BUELLET
- Le 03/10/2017 à Viriat, **Jonas**
Fils de Jérôme CARAMELLE et Charline FAILLANT
- Le 15/11/2017 à Viriat, **Alyzée Tania Charline**
Fille de Tommy CLAUS et Océane DOGIMONT
- Le 08/12/2017 à Viriat, **Naelys**
Fille de Guillaume PUGET et Stéphanie DEROSA



Mariages

- Le 14/01/2017
Said EL MANFALOUTI et Samira BEN-RAHHAL
domiciliés à Mézériat
- Le 25/02/2017
Damien VIDAL et Soumia ZAGHDOUD
domiciliés à Mézériat
- Le 20/05/2017
Sylvain François Victor LERGES et Léa RAMILLON
domiciliés à Certines
- Le 20/05/2017
Nicolas Jean-Richard Lucien LARIPPE et Mélanie PAGET
domiciliés à Mézériat
- Le 05/08/2017
Tommy CLAUS et Océane Nicole DOGIMONT
domiciliés à Mézériat
- Le 12/08/2017
Stéphane APOSTIN et Sandra Rolande MALDONADO
domiciliés à Mézériat



Décès

- Le 06/01/2017, **DESMARIS Jean Marie Frédéric** à Mézériat, 93 ans
- Le 07/01/2017, **FLORIN née HUISMAN Françoise Hélène Marie**
à Viriat, 88 ans
- Le 11/02/2017, **GRILLET née POMMATHIAUX Ginette Marie Franchette**
à Viriat, 91 ans
- Le 23/03/2017, **PERRAT dit GENTON née ANTOINET Renée Marcelle**
à Bourg-en-Bresse, 92 ans
- Le 28/03/2017, **VERNOUX née CHATEL Annie** à Viriat, 63 ans
- Le 04/04/2017, **FROMENT née ANTOINET Andrée Arlette** à Viriat, 86 ans
- Le 11/04/2017, **GROUÈS Charles Henri** à Châtillon-sur-Chalaronne, 77 ans
- Le 19/04/2017, **MILLON Achille Emile François** à Pont de Veyle, 81 ans
- Le 04/05/2017, **DAMOINET Gérard** à Viriat, 70 ans
- Le 09/05/2017, **BOZON Pierre** à Viriat, 81 ans
- Le 17/05/2017, **DESMARIS André** à Mézériat, 78 ans
- Le 02/06/2017, **GROUÈS née PUVILLAND Michelle** à Châtillon-sur-Chalaronne,
73 ans
- Le 24/06/2017, **PEULET née MILLET Mauricette** à Viriat, 90 ans
- Le 25/06/2017, **NEGHAZ née CHAUSSARD Simonne Fernande Jeanne** à Viriat,
87 ans
- Le 19/07/2017, **PAGET Jean-Luc** à Chamonix-Mont-Blanc, 66 ans
- Le 13/09/2017, **MOREL Lucien** à Viriat, 100 ans
- Le 25/11/2017, **FLORENTIN née DRUGUET Irène** à Lyon 5^{ème}, 90 ans



1957-2017 :
LES VIEUX MÉTIERS FÊTENT
LES 60 ANS DE L'APPELLATION
D'ORIGINE CONTRÔLÉE DE LA
VOLAILLE
DE
BRESSE

